



# FOND DIGITALISATION TOURISME

## RÈGLEMENT

- prêt à la personne
- jusqu'à 50% des investissements éligibles, et 3 000 euros de prêt
- taux à 0% sans garantie
- remboursement sur 2 ans, avec 3 mois de différés possibles

## ENGAGEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

- adhérer au dispositif de réservation "Place de Marché" de l'ADT

FORFAIT	Prix indicatif: 01 jour
Premier jour de ski: 30/01/2019	ADULTE (18-59 ans) * 28,50 €
Type de forfait: 01 jour	ETUDIANT (18-29 ans) * 23,00 €
	ENFANT (6-17 ans) * 21,00 €
	SENIOR (60-69 ans) * 25,00 €

## INVESTISSEMENTS ELIGIBLES

- >> aide à la création de contenus multimédia (logo, photos, vidéos, reportages, ...) dans le cadre de la présence sur internet et les réseaux sociaux,
- >> création d'un site internet et hébergement,
- >> intégration à une plateforme de réservation en ligne,
- >> outils de suivi et d'évaluation de performances,
- >> investissement de matériels informatiques (hors renouvellement) et multimédia

## COMMENT S'Y PRENDRE ?

- 1 télécharger et remplir un dossier de candidature ✓
- 2 transmettre le dossier à Ariège Pyrénées Tourisme ✓
- 3 passage en Comité d'agrément pour validation ✓
- 4 versement du prêt et mise en place de l'échéancier de remboursement ✓